

La Communauté de Communes recrute Un (e) animateur/animateur périscolaire

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle –

Cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux

Au sein des services de la Direction Enfance Jeunesse, l'adjoint d'animation participe à la mise en œuvre des projets pédagogiques définis dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire.

Sous l'autorité de la Directrice du service Enfance Jeunesse, en tant qu'animateur périscolaire, vous serez chargé(e) d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Principales missions

- ✓ Animer des cycles d'activités périscolaires et encadrer un groupe d'enfants de 3 à 11 ans
- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure avec l'équipe
- ✓ Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités,
- ✓ Intégrer les objectifs du Service éducatif
- ✓ Participer aux réunions pédagogiques d'équipe.
- ✓ Respecter et faire respecter l'utilisation des locaux et du matériel de la CCRS
- ✓ Gérer les listes de présence
- ✓ Assurer la transmission auprès de sa hiérarchie

Profil :

Titulaire du BAFA ou d'un diplôme professionnel équivalent, vous avez à votre actif une expérience dans le secteur de l'animation ou de l'accompagnement pédagogique des enfants.

De nature organisée et rigoureuse, vous appréciez le travail d'équipe et êtes doté(e) de qualités relationnelles.

Vous disposez de connaissances des publics enfants et avez une bonne maîtrise des techniques D'animation. Votre capacité d'adaptation et votre prise d'initiatives constituent des atouts.

Compétences attendues :

Savoir-faire :

- ✓ Maîtrise des principes fondamentaux de la pédagogie,
- ✓ Connaissance des besoins fondamentaux des enfants de 3 à 13 ans,
- ✓ Animation des projets d'activités,
- ✓ Sens de l'écoute
- ✓ Capacité relationnelle avec les familles
- ✓ S'adapter à tous les publics
- ✓ Travailler en équipe
- ✓ Faire preuve d'autonomie et d'organisation

Savoir-être :

- ✓ Qualités relationnelles et pédagogiques,
- ✓ Esprit d'initiative, sens du travail en équipe,
- ✓ Imaginatif et créatif,
- ✓ Discrétion et sens du service public,
- ✓ Etre garant de la sécurité affective et physique de l'enfant (rythme de l'enfant, tenue correcte de l'animateur),
- ✓ Avoir le sens des responsabilités, autonomie,
- ✓ Ponctualité, disponibilité et adaptabilité dans les horaires de travail dans le cadre général fixé par le service. Lieu de travail : 13 ALSH répartis sur le territoire de la CCRS
- ✓ Temps de travail :

-
- Sur les semaines périscolaires : 9 heures / semaine sur le temps méridien Les lundis mardis jeudis vendredis, à raison de 2H par jour en animation (Horaires définis selon le restaurant scolaire) et 1h par semaine de réunion d'équipe
 - Sur les mercredis : 225 heures répartis sur les semaines de périscolaires (5h75 par mercredi + temps de réunions/ préparation)
 - Sur les semaines extrascolaires : 160 heures réparties sur 4 semaines d'ALSH (35h présence enfants et 5 h de préparation par semaines)
 - Soit 15.44 annualisées
- ✓ Prise de poste : 01/09/2022
 - ✓ Rémunération : selon expérience, rémunération statutaire + régime indemnitaire
 - ✓ Avantage : prestations d'actions sociales, participation mutuelle et prévoyance

Adresser lettre de motivation et CV
Sous réf. « animateur périscolaire », à
Florence Destaing
Coordinatrice Enfance Jeunesse
florence.destaing@rivesdesaone.fr